



L'ACCOMPAGNEMENT DES REFERENTS POUR DEVELOPPER LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Communauté de Communes du Pays de Thelle

Le contexte et les enjeux

Après deux opérations ponctuelles sur le compostage domestique organisées en 2000 et en 2003, la Communauté de Communes du Pays de Thelle a engagé un programme de plus grande envergure sur la période 2009-2011 avec pour objectifs :

- de constituer un réseau de référents compostage, pour l'accompagnement des habitants du territoire,
- de distribuer 3000 composteurs sur une période de 3 ans (afin d'équiper 18% des foyers du territoire),
- de réduire la fraction fermentescible des ordures ménagères collectées en porte à porte (au moins 500 tonnes par an).

La communication de la Communauté de Communes pour la gestion des déchets verts hiérarchise les solutions à mettre en œuvre :

- Le mieux : le compostage en fond de jardin (en tas ou en composteur), le paillage ou le mulching,
- Deuxième solution : l'apport dans un des 6 points propres du territoire,
- Par défaut : la collecte en porte à porte. Un ramassage est effectué chaque semaine, dans la période d'avril à novembre (en contenants rigides ouverts et avec un maximum d'un m³ par ramassage).

Des composteurs sont distribués aux usagers sur les déchèteries, une fois par an (ce qui permet d'inciter les usagers à se rendre en déchèterie), ou à tout moment de l'année, directement auprès du service Environnement de la Communauté de Communes.

La mise en place d'un réseau de référents

La Communauté de Communes a lancé un appel à candidatures par l'intermédiaire du journal d'information intercommunal en décembre 2008. 30 personnes se sont alors portées volontaires pour devenir référents.

Les référents ont bénéficié d'une formation, sur 4 demi-journées, le samedi matin, entre février et octobre 2009, animée par l'association Format Nature, et comportant des phases théoriques et des phases pratiques.

A l'issue de la période de formation, 20 personnes se sont réellement engagées pour devenir référent. Elles sont inégalement réparties sur les 36 communes du territoire.

Les actions réalisées par les référents

Sur proposition de la Communauté de Communes, les référents sont présents sur des manifestations locales : des brocantes/vide-greniers, des forums des associations ou des trocs de plantes, où ils tiennent un stand, installé avec l'aide de la commune organisatrice. Les référents ont à leur disposition des outils de communication ou de démonstration : composteurs, guides, banderoles, affiches... 3 opérations de ce type ont eu lieu au cours de l'année 2009, 12 sont programmées en 2010 (dont plus de la moitié ont déjà été réalisées).



Les référents se mettent à disposition des usagers pour des conseils personnalisés. Leurs coordonnées sont fournies aux personnes ayant fait l'acquisition d'un composteur (une étiquette est apposée sur le guide du compostage remis à l'usager). Cependant, ils ont été très peu contactés jusqu'à présent.

Les référents ont également fait des propositions pour développer leur action :

- poursuivre un cycle de formation, avec deux rencontres annuelles, portant notamment sur les techniques d'éco-jardinage : cette initiative a été retenue pour l'année 2010.
- organiser des matinées du compostage sur les déchèteries.

Les référents se réunissent une fois par trimestre pour un temps d'échange, pour faire le point sur les actions réalisées et éventuellement pour en préparer de nouvelles. Les échanges d'expérience, entre des personnes ayant des niveaux de connaissance assez hétérogènes sur les techniques de compostage ou d'utilisation du compost, sont favorisés par ce type de rencontres.

Le bilan et les perspectives

Le programme lancé par la CCPT est aujourd'hui à mi parcours. 1375 composteurs ont été distribués depuis le lancement de l'opération en 2009 (dont 1000 composteurs sur l'année 2009).

L'évaluation de l'impact du programme est difficile à effectuer à ce jour :

- on observe une diminution des tonnages d'ordures ménagères collectés en porte à porte en 2009 (-440 tonnes), mais il est impossible de déterminer la part directement imputable au programme de compostage (notamment du fait du contexte de crise économique qui influe sur les quantités de déchets produits),
- le tonnage de déchets verts collecté connaît une légère augmentation entre l'année 2008 et l'année 2009 (+3%),
- l'évaluation par questionnaire auprès de l'ensemble des usagers ayant fait l'acquisition d'un composteur n'a pas encore été réalisée.

Pour pérenniser et développer le réseau, il est important :

- de mobiliser de nouveaux référents, afin de parvenir à une couverture territoriale plus complète. Malgré un effort de communication, il est difficile de recruter de nouvelles personnes.
- d'entretenir la motivation des 20 personnes déjà engagées comme référents.

Un effort de communication est nécessaire pour inciter les usagers à prendre contact directement avec les référents. Si les contacts sont plutôt fructueux lors des manifestations, les référents sont rarement contactés individuellement en dehors. Or le fait de pouvoir apporter un conseil individualisé, lors de visites sur place, est valorisant pour les bénévoles.

Contacts

Communauté de Communes du Pays de Thelle – 7, Avenue de l'Europe, 60530 Neuilly en Thelle
 Isabelle SEGHERS – Tél. 03 44 26 99 57 – i.seghers@paysdethelle.fr